

Rome, le 15 mai 2020

A l'attention de Monsieur Olivier Brochet, Directeur de l'AEFE

Monsieur le Directeur,

Dans le contexte de crise que nous traversons, nous avons déjà fait part des préoccupations des familles du Lycée Chateaubriand dans notre courrier du 6 avril 2020 et notre communiqué au Conseil d'établissement du 17 avril 2020.

Les réponses à apporter nécessitant des décisions qui relèvent de l'AEFE, il nous semble nécessaire de vous apporter des précisions, parallèlement aux démarches entreprises depuis le début de la crise sanitaire par la Fapee. Notre démarche s'inscrit également dans l'analyse que l'AEFE a entreprise dans le cadre du plan de sauvegarde du réseau de l'enseignement français à l'étranger.

La crise sanitaire et économique mondiale touche l'Italie de plein fouet et dans ce contexte de bouleversement économique, les familles du Lycée Chateaubriand ne sont pas en mesure de supporter des frais de scolarité inchangés. Les fins de non-recevoir reçues jusqu'ici sur toute éventuelle réduction, même marginale, de ces frais, ont donné lieu à un sentiment d'incompréhension. Ce sentiment s'est traduit par une forme de résistance individuelle dangereuse pour le Lycée et injuste – quant à ses effets futurs – pour le reste de la communauté des familles et pour le Lycée.

Nous demandons à l'AEFE de soutenir rapidement et durablement le Lycée Chateaubriand, et plus largement les EGD qui sont la colonne vertébrale du réseau d'enseignement français à l'étranger, par des mesures fortes, cohérentes et structurelles.

Ces mesures doivent permettre de supporter le Lycée Chateaubriand à la hauteur de ses enjeux locaux, allégeant donc les efforts réclamés aux familles, françaises et non françaises.

Nous saluons le déblocage de 50 millions d'euros par l'Etat français pour les bourses scolaires, qui ont néanmoins deux grandes limites : elles ne concernent que les familles françaises, minoritaires dans notre établissement, et les règles d'attribution sont bien

trop strictes, notamment l'exclusion liée au plafond immobilier incluant la résidence principale qui est dans les faits profondément injuste, comme nous ne manquons pas de le souligner à chaque CCB.

Cette aide individuelle sera certainement à compléter par le recours de la caisse de solidarité du Lycée Chateaubriand, constituée uniquement de la contribution bénévole des familles.

Nous avons bien noté également le déblocage de 100 millions d'euros pour le réseau sous forme d'avance France Trésor, mais là aussi deux limites nous inquiètent beaucoup :

- en l'absence de mesures destinées à toutes les familles, dans notre établissement cet argent ne pourra qu'être consacré à combler le manque à gagner dû au faible taux de recouvrement (lui-même dû en partie à l'incompréhension mentionnée plus haut) ;
- il devra par la suite être remboursé par les familles qui paient régulièrement les frais de scolarité et auront fait le choix de rester fidèles à l'établissement.

Vous comprendrez bien que cette situation ne nous semble pas acceptable. Nous demandons donc d'une part à ce que l'AEFE intervienne auprès des ministères concernés afin que **cette avance soit transformée en abondement** à son budget et d'autre part que **cette aide soit convertie en mesures à destination de toutes les familles**. Il est à notre avis essentiel que des solutions généralisées soient mises en place, dans un esprit de solidarité réelle, qui ne peut pas être assurée seulement par une gestion « au cas par cas » des urgences individuelles.

Nous demandons à ce qu'une stratégie soit proposée au Conseil d'établissement, **qui inclue ce 3^{ème} trimestre**, la rentrée 2020 et au moins les deux prochains exercices financiers, et qu'elle concerne toutes les familles - tout en garantissant une aide spécifique aux familles les plus affectées par les conséquences de la crise.

Pour la mise en place de cette stratégie, l'APE souhaite apporter les propositions suivantes, qui pourront être affinées grâce à des éléments comptables dont nous n'avons pas connaissance, à l'analyse des économies et dépenses pendant la période d'urgence sanitaire, des effectifs attendus pour la rentrée etc.

- **La répercussion des économies réalisées** par le Lycée pendant la période de fermeture sur les factures des familles dès ce 3^{ème} trimestre (à ce sujet la Direction nous a expliqué que le taux de recouvrement insuffisant annulait l'ensemble des gains réalisés ; dans ce contexte exceptionnel, nous ne pouvons accepter cette réponse qui pénalise l'ensemble des familles ayant payé avec régularité)
- **L'annulation de l'augmentation des frais de scolarité** par un apport compensatoire dans le budget du Lycée Chateaubriand
- La baisse temporaire de la PFC
- Le gel de la PRR
- Le maintien des lignes budgétaires pour les travaux (reportés à cause de la crise)
- L'octroi d'une subvention « déconfinement » (pour l'absorption des surcoûts liés à la crise sanitaire et aux aménagements nécessaires à la réouverture du Lycée).

Notre communauté locale restera soudée et confiante uniquement par une confirmation que les familles bénéficieront d'un accompagnement financier à la hauteur de la situation économique présente et à venir.

Cet accompagnement devra, bien évidemment, ne pas affecter les ressources pédagogiques et matérielles du Lycée Chateaubriand, qui permettent de poursuivre notre objectif commun : préserver un enseignement durable de qualité pour nos enfants, les ambassadeurs du réseau AEFÉ et plus largement de la francophonie.

Les premières annonces officielles en faveur de l'AEFE nous montrent que nos démarches soutenues via la FAPEE ont été prises en considération. Nous nous trouvons à présent dans l'urgence si nous voulons éviter que l'envoi des factures du 3^{ème} trimestre prévu dans les prochains jours augmente l'incompréhension et ses effets néfastes sur le recouvrement des frais de scolarité.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs et vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez.

Pour la présidence de l'APE Chato Roma

Benedetta Bonifati

Alberto Donnini

Luca Garramone

Mélissa Nachtigal

Copie :

M. Christian Masset, Ambassadeur de France en Italie

M. Christophe Musitelli, Conseiller Culturel

Mme Camille Pauly, Consule générale de France à Rome

M. François Vidal, Chef du secteur Europe AEFÉ

M. Stéphane Devin, Proviseur Lycée Chateaubriand de Rome

Mme Christel Dezetter, DAF du Lycée Chateaubriand de Rome

Mme Agnès Coester, Provisseure adjointe du Lycée Chateaubriand de Rome

Mmes et M. les Conseillers Consulaires

M. François Normant, Président FAPEE